

DÉC. 2025
Numéro 11



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Edito

Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche des fêtes, je veux avant tout vous adresser un message de solidarité et d'espoir. Cette année n'a pas été simple pour notre commune, notamment avec l'annonce de la fermeture de la CIBEM il y a quelques semaines, qui a touché de nombreuses familles. Je tiens à redire tout mon soutien à celles et ceux qui traversent cette période difficile, la municipalité restant mobilisée pour les accompagner dans cette épreuve.

Face à une actualité parfois lourde, notre vie locale continue malgré tout de montrer ce qu'elle a de plus précieux : la force du collectif. Je pense à nos associations, à nos bénévoles, à nos commerçants, à nos artisans et entreprises et à tous ceux qui contribuent à faire vivre Saint-Pierre-en-Auge jour après jour. Grâce à vous, notre commune reste dynamique, accueillante et solidaire.

En cette fin d'année, je souhaite que chacun puisse retrouver un peu de douceur, de partage et de lumière. Les fêtes ne sont pas seulement un moment de tradition : ce sont des instants où l'on se retrouve, où l'on se serre les coudes, où l'on savoure le plaisir d'être ensemble.

Restons unis et confiants. Merci à tous.

Excellente année 2026.

Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge



Meilleurs Vœux!

“ZOOM : UN JOYAU À DÉCOUVRIR...

En 2013, la commune s'est engagée dans la restauration de la partie Est de l'Aile Sud de l'Abbaye (donnant sur la rue Saint-Benoît à Saint-Pierre-sur-Dives) pour y aménager notamment l'Auditorium, qui sert aujourd'hui de salle de réunions, de conférences, de spectacles et de concerts.

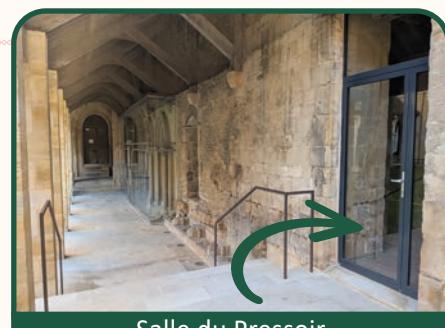


Peinture murale

Lors de ce chantier de réhabilitation, des peintures post-révolutionnaires ont été découvertes. Elles représentent des moments et symboles de la vie courante de l'époque. À l'exception d'une peinture malencontreusement détruite, elles ont pu être préservées, déposées puis restaurées.

Dix ans après, la commune a choisi de valoriser cette belle découverte en exposant les peintures murales dans la salle du Pressoir de l'Abbaye. La scénographie adoptée plonge le visiteur dans l'ambiance d'une taverne de l'époque.

Début 2026, vous pourrez découvrir les 13 peintures murales qui seront exposées dans la salle du Pressoir.



Salle du Pressoir

ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES SERVICE VOIRIE

Avec **174 km de voies communales** et de nombreux chemins empierrés à maintenir en bon état, la gestion et l'entretien des panneaux et du mobilier urbain, les quatre agents du service voirie sont à pied d'œuvre et veillent à votre sécurité toute l'année.

L'été, ils assurent entre-autre, le **terrassement**, le **busage** (pour prévenir un glissement de terrain et guider l'écoulement des eaux), le **débèrnage** (consiste à enlever de la terre sur le côté de la chaussée pour faciliter l'écoulement de l'eau vers le fossé). L'hiver, lorsque le froid et la neige apparaissent, ils **salent les routes**, en commençant par les grands axes pour finir par les voies communales en campagne. Pour cela, ils commencent dès 4 heures du matin, afin que vous puissiez vous déplacer en toute sécurité au lever du jour.

L'atelier voirie est installé dans la zone artisanale de Donville pour entreposer les engins de chantier, le matériel et le garage pour la partie mécanique.



L'équipe, dirigée par Sylvain, comprend Franck, Yannick et Jean-Claude. Rattaché à ce service, Laurent, assure l'entretien et la réparation des **43 véhicules motorisés** (26 voitures, fourgons, manitous, tracteurs...) de la commune.

URBANISME : ENQUÊTE PUBLIQUE

La commune a réalisé une enquête publique du 17 novembre au 1^{er} décembre 2025 concernant (cf. arrêté n°2025-358) :

- le **déclassement partiel de la voirie "Rue du Manoir l'Élu"** en vue de son aliénation (commune déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives),
- le projet d'**aliénation du chemin rural de l'église Sainte-Marguerite** à Tôtes (commune déléguée de L'Oudon),
- le projet d'**aliénation du chemin rural rue d'Harmonville** (communes déléguées de Hiéville et Saint-Pierre-sur-Dives).

Le public a pu faire ses observations sur le registre mis à disposition à la mairie, et lors des 2 permanences assurées par le commissaire enquêteur, M. Marcel VASSELIN.

À SAVOIR

Le rapport et les conclusions seront consultables à la Mairie et sur le site Internet de la commune à partir du 1^{er} février 2026 (pour une durée de 1 an).

VIE ADMINISTRATIVE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 2 tours des élections municipales auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles **jusqu'au vendredi 6 février 2026**. Merci d'anticiper vos démarches et de fournir les éléments suivants :

- Le formulaire CERFA n° 12669*02
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Une photocopie d'un titre d'identité en cours de validité

Les démarches pour faire une **procuration** peuvent être effectuées en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr (formulaire CERFA n° 14952*03).

RAPPEL DES LIEUX DES BUREAUX DE VOTE :

Bureaux 1 et 2 : salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives

Bureau 3 : MAPS (Maison des Associations) boulevard Collas à Saint-Pierre-sur-Dives

Bureau 4 : salle des Fêtes de Thiéville

Bureau 5 : salle polyvalente de Sainte-Marguerite-de-Viette

Bureau 6 : salle des fêtes du Billot – L'Oudon

LE RECENSEMENT - JDC

À partir de 16 ans (et jusqu'à 25 ans), les jeunes doivent se faire recenser pour participer à la **JDC**, **Journée Défense et Citoyenneté**.

Ce recensement militaire est **obligatoire** pour pouvoir s'inscrire à de nombreux examens (bac, permis de conduire...) et concours d'état.

La **demande doit être effectuée à la mairie du domicile** en fournissant le livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

PENSEZ-Y !

Plus d'infos au 02 31 20 73 28.



INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

→ Le conseil municipal a voté la mise en place d'un **nouveau règlement des cimetières**. Celui-ci est consultable sur le site Internet de la commune et à l'accueil de la Mairie.

VIE ASSOCIATIVE

CHAMPION DE FRANCE DE TWIRLING BÂTON À 20 ANS

Tom JOURD'HEUIL est adhérent du club de twirling de Saint-Pierre-en-Auge depuis qu'il a 8 ans. Seul garçon du club, il a très vite su se démarquer dans cette discipline artistique. Passionné, il s'entraîne au gymnase avec persévérance et se perfectionne lors des stages d'été. Il a gagné sa 1^{ère} compétition à l'âge de 10 ans.

En 2021, il est sélectionné pour intégrer le groupe artistique du Calvados, une expérience qu'il a renouvelée durant 2 années. Ensemble, l'équipe a remporté la médaille d'or du championnat d'Europe et la coupe du monde. Depuis 2022, **Tom est devenu entraîneur** au sein de l'USP twirling pour le plus grand bonheur des jeunes athlètes qui admirent son parcours.

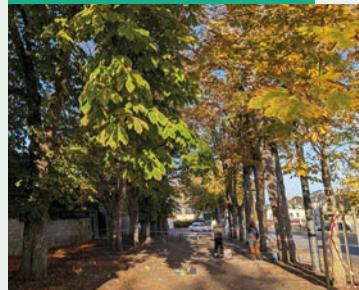
Accompagné par Marion, sa monitrice depuis ses débuts, il remporte tous les succès en 2025 : **champion du Calvados, champion de Normandie, champion du Nord-ouest et champion de France**.

Félicitations Tom pour ce beau palmarès sportif !



ENVIRONNEMENT

TRAVAUX D'ÉLAGAGE



Sur la place du Marché à Saint-Pierre-sur-Dives, 17 marronniers ont été taillés. Deux d'entre eux, en mauvais état, devenus trop dangereux pour les piétons et la circulation, ont été abattus par l'entreprise ARBO BOIS.

>>> CURAGE DES FOSSÉS

La campagne annuelle de débouchage aura lieu en **février et mars** prochains sur 40km de route. Tous les ans, la collectivité réalise une opération de curage des fossés et d'arasage pour assurer le bon écoulement des eaux (secteurs différents chaque année).

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

>>> L'ENTRETIEN DES HAIES

L'entretien des haies est **à la charge du propriétaire** : il doit élaguer ses haies pour garantir la visibilité et la sécurité des automobilistes mais aussi pour ne pas endommager les câbles réseaux. Il est également impératif de ramasser les branches afin de ne pas obstruer les fossés.

>>> LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts chez soi est **interdit** : herbe de tonte de pelouse, feuilles mortes, branches, arbustes... Ces derniers doivent être déposés à la déchèterie ou peuvent être utilisés comme compost à domicile.



ENGazonnement des cimetières

Depuis le mois d'octobre, les agents du service Espaces Verts ont débuté une opération de nettoyage, taille des haies et engazonnement des cimetières de Saint-Pierre-sur-Dives, Carel, Donville et Sainte-Marguerite-de-Viette.

>>> OBJECTIF

L'engazonnement a pour objectif de valoriser l'aménagement paysager des cimetières à travers la **végétalisation des espaces**, en retirant une partie des graviers afin de semer le gazon (puis en arosant pour garantir la pousse du gazon). L'excédent de graviers peut être réutilisé entre les inter-tombes afin de combler les irrégularités du terrain.

Dans le cimetière de Saint-Pierre-sur-Dives, des panneaux ont été installés pour identifier les zones « test » concernées par l'engazonnement.



LE RETOUR DE LA LOUTRE SUR LA DIVES

La loutre est réapparue sur le secteur depuis presque 2 ans, dans un premier temps sur Falaise puis elle a étendu son territoire et circule désormais **sur le cours d'eau de la Dives du côté de Saint-Pierre-en-Auge**. Les indices observés sur les berges, associés à des analyses génétiques, confirment la présence d'au moins 2 individus. La loutre est un animal nocturne et essentiellement piscivore. Cette espèce protégée avait disparu du bassin versant de la Dives depuis les années 70. Afin de préserver cet animal, l'**entretien des berges** doit être encadré pour maintenir des zones de refuge.



TRAVAUX & VOIRIE



TERRAINS DE FOOT

Entretien annuel des terrains de foot du complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives : décompactage, sablage et engrais du terrain d'honneur (et terrain annexe). Deux nouveaux terrains de foot sont en cours de création au niveau du complexe sportif, pour les entraînements des jeunes.



Les obus autour du calvaire de Saint-Martin-de-Fresnay ont été repeints.



AUTRES :

- Réparation de l'arrêt de bus à Bretteville-sur-Dives.
- Réfection de la peinture de la salle des fêtes du Billot à l'Oudon.
- Changement des rideaux de la salle des fêtes de Sainte-Marguerite-de-Viette.



Remplacement du support pour ranger les vélos à l'école Aristide Bisson de Saint-Pierre-sur-Dives.

RÉFLECTION DE VOIRIES

Des travaux d'enrobé ont été réalisés depuis le mois de septembre dans les secteurs suivants :



Vieux-Pont-en-Auge
Route des Coutures



Ste-Marguerite-de-Viette
Chemin du Bois du roi



St-Martin-de-Fresnay
Chemin des Quatre Nations



Ouville-la-Bien-Tournée
purge Impasse de la Haie fleurie



Hiéville
purge Rue du clocher

SÉCURISATION DES ROUTES

- Création de chicanes** dans le bourg de **Tôtes** à l'Oudon pour diminuer la vitesse.
- À **Thiéville** des aménagements ont été réalisés pour sécuriser le bourg et l'accès à l'arrêt de bus pour les enfants : création de **trottoirs**, mise en place de **panneaux de signalisation STOP** pour réduire la vitesse au niveau des carrefours entre la route des Aulnays et la rue de la Dives, et entre la route Champ du moulin et la rue Abbé Charles Hamon.



LA RUE DU BOSQ À SAINT-PIERRE-SUR-DIVES



L'effacement des réseaux dans la rue du Bosq est terminé. Les aménagements de sécurité de la voie et les trottoirs seront réalisés vers le mois de mai. Le chantier sera finalisé pour la fin de l'année 2026.

À VENIR

SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE

Le chantier d'aménagement du bourg (réfection de la place de la Mairie) débutera au printemps prochain.

VIE QUOTIDIENNE

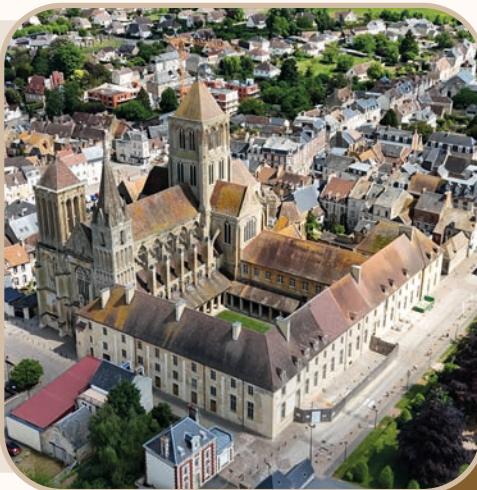
DU CÔTÉ DU PATRIMOINE

L'ABBAYE

La mise en place des équipements de chauffage par **géothermie** est achevée. Des réglages sont effectués pour optimiser le système de chauffe du bâtiment.

Des travaux d'ajustement liés à l'exploitation de la salle de **cinéma** sont en cours (aménagements intérieurs, réglages de la sonorisation...).

L'entretien des **chéneaux** de l'Abbatiale a été réalisé à l'automne.



Les statues

Saint-Martin et Saint-Augustin situées dans la cour du cloître seront restaurées pour être installées dans l'Abbatiale.



Halle Médiévale

Réfection d'une lucarne de la Halle médiévale (charpente et toiture) suite à des infiltrations d'eau.



L'orgue

Un voile a été installé au-dessus de l'orgue de l'Abbatiale pour le protéger de la poussière.

Calvaire de Mittois

Le calvaire de Mittois a été restauré par les agents des services techniques.



Église de Ouville-la-Bien-Tournée

Une protection est en cours de pose sur le clocher pour préserver l'église, dont la toiture est très endommagée.



LE PARC DES TANNERIES

Les travaux d'assainissement portés par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se terminent. Les aménagements du parc prennent forme et la nouvelle végétation s'installe. L'ouverture au public est prévue pour le **printemps 2026**.



7 BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Sont installées sur la commune :

- **Bretteville-sur-Dives** : parking, route de Crèvecœur
- **Sainte-Marguerite-de-Viette** : route de Saint-Pierre-sur-Dives
- **Saint-Pierre-sur-Dives** : rue des Sports (parking du gymnase et parking du centre aquatique), place Gombault, rue du Bief (devant les pompes funèbres), parking de la gare.





Bienvenue aux nouveaux commerçants de Saint-Pierre-en-Auge

- Teddy EUDIER, qui a installé son salon de tatouage **Family Ink Tattoo** 27 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives. Tél. : 07 67 40 42 97
- Alban TIRARD, artisan couvreur dont l'entreprise **ATCZ Couverture** est installée au 21 route de Crévecoeur à Bretteville-sur-Dives. Tél. : 06 65 27 48 78
- Geneviève PALAIS et sa fille Delphine, ont installé une boutique partagée d'artisans et créateurs **Pépites & Co**, au 7 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives.
- Yohan LENOIR repreneur du magasin de vente de cigarettes électroniques 3 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives, renommé **Bankai Vape**. Tél. : 09 80 21 80 44
- Marine et Théo PIEDNOËL, repreneurs de la librairie renommée **Chez Marcel & Yvonne**, 30 rue de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives. Tél. : 02 31 90 09 12



Les professionnels qui s'installent sur la commune sont invités à se faire connaître à la mairie pour être accompagnés dans leurs démarches et être référencés sur le site Internet de la commune.

CHANGEMENT DE DISTRIBUTEUR



Une nouvelle machine à pain a été installée à **Sainte-Marguerite-de-Viette** suite à un changement de propriétaire. Le pain est désormais fabriqué et livré par une boulangerie de Livarot.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

OCTOBRE ROSE



Près de **200 personnes** ont participé à la randonnée organisée par le CCAS le dimanche 12 octobre dernier dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ». À cette occasion, la somme de **3 622€** a été récoltée et reversée à la « Ligue contre le cancer ». Merci à nos partenaires qui ont tenu des stands, à l'Orange bleue pour le réveil musculaire, aux commerçants qui ont décoré leur vitrine et à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause. Une action collective de sensibilisation et de prévention du cancer du sein.

REPAS DES AÎNÉS



Le repas des ainés organisé à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives du 20 au 23 novembre 2025 a rassemblé plus de **700 personnes**. Dans une **ambiance disco**, les convives ont apprécié le repas et le spectacle du **sosie de Claude François** accompagné par ses Claudettes. Merci à tous les participants. Félicitations aux doyens qui ont été mis à l'honneur chaque jour.



ANIMATIONS DU PATRIMOINE

Durant les vacances de la Toussaint, des animations concernant le Patrimoine ont été proposées aux enfants : un **atelier calligraphie et enluminure** et une **chasse aux trésors costumée** organisée dans les rues de Saint-Pierre-sur-Dives le 31 octobre pour Halloween.



AQUAD'AUGE EST OUVERT !

Depuis lundi 15 décembre 2025, le nouveau centre aquatique de l'Agglomération Lisieux Normandie à Saint-Pierre-en-Auge a ouvert ses portes au public. L'un des plus gros projets du Sud Pays d'Auge a abouti après deux ans de travaux, avec une offre pouvant inclure tous les habitants du territoire.



DANS LE FONCTIONNEMENT

Afin de garantir la qualité de l'eau de baignade tout en réalisant des économies d'énergie, c'est un **système de chauffage par géothermie** qui a été choisi pour le site. Celui-ci est en lien direct avec la billetterie en ligne : à la fin de chaque journée, un calcul se fait automatiquement entre le nombre de baigneurs et l'eau déjà consommée dans la journée (évaporation, débordement dus aux éclaboussures, fuites éventuelles, etc.), afin de déterminer la quantité d'eau à vidanger. Une fois ce calcul effectué, la **vidange** se déclenche automatiquement, ainsi que le remplissage proportionnellement. Un appareil spécial récupère les calories de l'eau vidangée afin de préchauffer l'eau de remplissage. Les eaux usées servent à alimenter les chasses d'eau des sanitaires.

Pour entretenir les bassins en inox (entièremment recyclables), des **filtres à perlite** ont été choisis. Plus fine qu'un filtre à sable, cette filtration moderne assure une qualité de l'eau de baignade supérieure, tout en permettant des économies d'eau conséquentes.

Enfin, la **luminosité naturelle** de la halle bassin a été conçue pour permettre de travailler sans éclairage artificiel les jours clairs. Les LED qui équipent les bassins sont de haute performance, disposant de 4 niveaux de puissance pour un éclairage mieux adapté.



...ET POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

- À l'entrée, un local est à disposition pour les poussettes, les casques et les fauteuils roulants. Le parking est équipé de 2 bornes de recharge pour voiture électrique.
- Installations sportives** : bassin sportif de 25 m (5 couloirs), bassin d'apprentissage, pentagliss, espace aqualudique (jets d'eau pour les plus petits à l'intérieur et à l'extérieur).
- Espaces bien-être** : sauna, hammam, salle de soins, douches sensorielles, solarium, tisanerie et espace de repos.
- Accessibilité** : conception pour personnes en situation de handicap, résidents d'EHPAD et établissements médicaux proches.

INFOS HORAIRES

	Accès aux bassins	Accès à l'espace bien-être
Lundi et jeudi	12h - 13h45 16h30 - 19h	10h30 - 19h
Mardi et vendredi	12h - 13h45 16h30 - 21h	10h30 - 21h
Mercredi	10h - 12h 14h - 18h	10h30 - 12 14h-18h
Samedi	10h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h
Dimanche	9h - 13h	9h - 13h

INFOS TARIFS

Catégories	Tarif à l'unité	Abonnement (10 entrées)	Abonnement (20 entrées)	Tarif à l'unité espace bien-être et aquatique	Abonnement 10 entrées espace bien-être
Enfants (3-15 ans) et Étudiants (16-25 ans)	3€ (4,80€ hors Agglo)	23,50€ (38€ hors Agglo)	42€ (69€ hors Agglo)	9,60€ (11,40€ hors Agglo)	80€ (93€ hors Agglo)
Adultes	5,20€ (6,70 hors Agglo)	42€ (56,50€ hors Agglo)	78€ (103€ hors Agglo)	9,60€ (11,40€ hors Agglo)	80€ (93€ hors Agglo)

+ d'infos sur www.lisieux-normandie.fr/centre-aquatique-aquadauge/ ou au 02 31 20 74 99

À VENIR...

! La foire de Printemps organisée habituellement en mars n'aura pas lieu en raison des élections municipales.

FOIRE DE PÂQUES

La foire de Pâques (manèges) aura lieu du **samedi 4 au lundi 6 avril 2026** sur la place du Marché à Saint-Pierre-sur-Dives. Le marché du lundi sera déplacé dans la rue de Falaise.



THÉ DANSANT

Le thé dansant est organisé à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives le **2^{ème} mardi du mois** de 14h30 à 19h. Dates à venir début 2026 : mardi 13 janvier, mardi 10 février, mardi 10 mars, mardi 14 avril.



Entrée 13,50€/personne - Sur inscription au 02.31.20.73.28.

NUIT DE LA LECTURE à Saint-Pierre-sur-Dives

En partenariat avec la médiathèque Marcel-Rivièvre :

- Jeu de piste : vendredi 23 janvier 2026 à 18h.
- Atelier sur l'architecture des églises pour les enfants : samedi 24 janvier à 10h.



Sur inscription au 02.50.68.90.30, gratuit - places limitées.

→ Cinéma Le Rexy : Projection le samedi 24 janvier à 20h30.

Retrouvez les informations de la commune sur Facebook @CommunedSaintPierrenAuge et sur notre site Internet www.saintpierrenauge.fr

Directeur de la Publication : Jacky MARIE / Rédaction et mise en page : Service communication / Impression : Imprimerie Lemese

Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge, P. Dorléans, USP twirling, Agglo Lisieux Normandie, Julien Boisard / Tirage : 3900 ex / Dépôt légal : ISSN : 2724-8836

Tribune de l'opposition

Un fleuron disparaît

C'est en 1885 que Victor JAILLARD crée une société à St-Pierre-sur-Dives qui se spécialisera ensuite dans la fabrication de boîtes à camembert.

A la fin du 19^{ème} siècle, la production de camembert prend son essor et fait la richesse du Pays d'Auge. Pour faire face à la demande et faciliter son transport au-delà de la Normandie dans de bonnes conditions sanitaires, l'Ingénieur RIDEL a l'idée de développer une petite boîte en bois.

Associé à RIDEL, l'entrepreneur Georges LEROY installe à Livarot une petite fabrique de boîtes à fromage. Il met au point une technique qui consiste à dérouler des grumes de peuplier à l'image d'un taille-crayon. Les boîtes sont dans un premier temps clouées puis agrafées. Afin d'assurer l'approvisionnement en bois, les Etablissements LEROY acquièrent en 1924 la Compagnie Française des Bois Coloniaux et reprennent la société JAILLARD en 1927.

L'année 1935 voit la construction d'une scierie neuve et d'une usine d'emballage pour remplacer l'usine du Tremblay qui avait été démolie pour aménager la rue de la Dives. L'outil modernisé permet d'accroître la productivité. Ce sont près de 490 000 boîtes qui sortent quotidiennement de l'usine dans les années 1950.

Dans les années 1980, le contexte économique se tend : le groupe Isoroy reprend l'activité avant de la céder au Groupe Pinault en 1986. Depuis 2011 et jusqu'à ce jour, une filiale du groupe Lactalis poursuit l'activité.

Avec la fermeture de la CIBEM prévue au printemps 2026, c'est un des derniers fleurons industriels qui disparaît. La commune perd à la fois une activité économique qui la faisait rayonner mais aussi et surtout son second employeur après l'abattoir.

Nous avons une pensée pour l'ensemble des salariés et leur famille, qui se retrouvent aujourd'hui dans l'incertitude face à leur avenir professionnel. Nous espérons sincèrement que dans les semaines à venir, leur expérience, leurs compétences et leur force leur apportent de nouvelles opportunités.

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook @saintpierrenauge2020

Sylviane Pralus, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Sonia Oliviero, Gilbert Tirard, Nicole Perrée, Luc Derepas.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

à **TOUS** les habitants de Saint-Pierre-en-Auge



Jacky MARIE, Maire de Saint-Pierre-en-Auge, et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux habitants organisée le **samedi 10 janvier 2026 à 11h au gymnase de l'Epinay** à Saint-Pierre-sur-Dives.

Réponse souhaitée avant le mardi 6 janvier 2026 par mail à communication@stpauge.fr ou par téléphone au 02.31.20.73.28 en renseignant les informations suivantes :

- Nom - Prénom
- Nombre de personnes présentes
- Commune déléguée d'habitation



Cette annonce fait office d'invitation pour TOUS les habitants de la commune.
Aucun carton nominatif ne sera distribué.